

LOOK & CIE

Le port de la barbe doit-il être toléré

Ce sujet épineux fait grincer des dents. À l'heure où les barbiers et les barber shops font leur grand retour, les jeunes tendent à vouloir suivre la mode. Les établissements de formation sont en grande majorité contre le port de la barbe. D'autres l'ont autorisé. Le constat est mitigé.

Souvent sensibles aux phénomènes de mode, les jeunes se lancent dans le port de la barbe avec, sans doute, l'idée de paraître moins juvéniles. Avant la majorité, elle permet parfois de révéler sa personnalité, et peut-être aussi d'afficher un regain de virilité post-puberté. Indéniablement, cela peut être très beau, mais ce n'est pas si simple d'avoir une belle barbe. Ont-ils la capacité et le temps de l'entretenir correctement ? Selon les barbiers, pour avoir une barbe bien entretenue, « il faut faire les contours, la tailler régulièrement et l'entretenir avec des produits. Il est conseillé d'appliquer de l'huile pour l'hydratation en massage avant d'aller se coucher et un baume chaque matin pour assouplir et faire briller les poils. Il faut également utiliser un shampoing spécifique deux fois par semaine. » La plupart des lycées hôteliers refusent catégoriquement le port de la barbe. Au lycée

hôtelier de Marseille (13), **Luc Bremond**, proviseur adjoint et ancien professeur de restaurant, indique : « Nous sommes intransigeants sur le rasage au lycée. Tout élève majeur non rasé à son arrivée se voit gratifié d'une note sur son carnet, et n'est autorisé à y pénétrer à nouveau que lorsqu'il s'est rasé. Pour les mineurs, deux options : on leur propose de quoi se raser et ils peuvent rentrer en cours à l'issue ou bien ils repartent chez eux. »

À l'inverse, au lycée hôtelier Paul Augier de Nice (06), une autorisation avait été donnée à la rentrée 2018. Tous les élèves pouvaient venir avec une barbe soignée. « L'équipe enseignante a été très partagée et peu d'élèves ont joué le jeu. Cette "expérience" a été trop difficile à gérer et a donc été stoppée à la rentrée 2019 », poursuit le proviseur **Denis Férault**, MOF maître d'hôtel. Au lycée des métiers Vauban à Auxerre (89), même période, le port de la barbe « taillée correctement et propre » a été – seulement – accepté pour les élèves de BTS (ils sont étudiants), et non les lycéens (de la seconde à la terminale). « Elle leur est interdite, de plus, elle ne pousse pas assez vite à cet âge-là, dit **Serge Goulaieff**, MOF maître d'hôtel et professeur de restaurant, qui a lui-même de la barbe. Depuis, aucun élève nous a été retourné pendant les périodes en entreprise ! Sur les 8 garçons que j'ai en deuxième année, seulement deux



avaient la barbe au moment du stage, soit à peine 25 %. De grands noms de l'hôtellerie l'ont toujours eue, et cela ne les a pas empêchés d'avoir une belle carrière (**Philippe Faure-Brac**, par exemple). »

Inculquer une rigueur

Idem au lycée hôtelier de Biarritz (64), aucun retour constaté depuis son autorisation il y a deux ans dans la charte de l'établissement : « Rasage à blanc ou barbe taillée proprement, barbe autorisée mais courte, soignée et entretenue. »

En effet, on pourrait parler d'atteinte à la liberté... le problème n'est pas vraiment là ! Les établissements de formation sous contrat de l'Éducation nationale sont réputés pour leur haute qualité d'enseignement et l'excellence de leur enseignement. En arrivant dans ces formations – si rigoureuses –, les élèves apprennent des exigences qui deviennent ensuite des références.

*Tout est une
question
d'harmonie.*

dans les lycées hôteliers ?

En soi, le problème n'est pas vraiment de porter la barbe, mais plutôt la ligne conductrice que les enseignants/formateurs souhaitent leur inculquer. « Nous formons les jeunes pour leur enseigner ce qui à 95 % du temps est demandé dans les restaurants, rempile Luc Bremond. Je pense que les lycées hôteliers doivent continuer à être intraitables sur le rasage. Qui peut le plus, peut le moins oserais-je dire ! La profession le leur permettra peut-être, mais il est de notre devoir que de les habituer à toute la rigueur potentielle qui leur sera inculquée en entreprise ». Mais qu'en est-il alors dans la profession ?

Les entreprises apprécient des jeunes qui ont une tenue, une coiffure et un rasage impeccables. Et qu'ils aient été « briefés » sur les attentes de la profession. Dans beaucoup de maisons, la barbe n'est pas indiquée. Au Plaza Athénée à Paris (VIII^e), **Denis Courtiade**, directeur de salle du 3 étoiles Alain Ducasse, souligne : « Nous recommandons à nos collaborateurs, tous services confondus, de se raser tous les matins... Je pense que c'est une bonne décision collective ! » Et de poursuivre : « Tous nos stagiaires sont rasés, coiffés, apprêtés... Et oui, je suis persuadé que les établissements scolaires, lieux où l'on apprend les fondamentaux, doivent continuer d'exiger le rasage, les cheveux coiffés, tout comme l'hygiène parfaite physique et vestimentaire, mais aussi le maquillage sobre et adapté, le port de bijoux non ostentatoires, etc. C'est un ensemble ! Cohérence et harmonie, cela prépare le jeune à une certaine uniformité qu'il retrouvera dans son futur professionnel... »

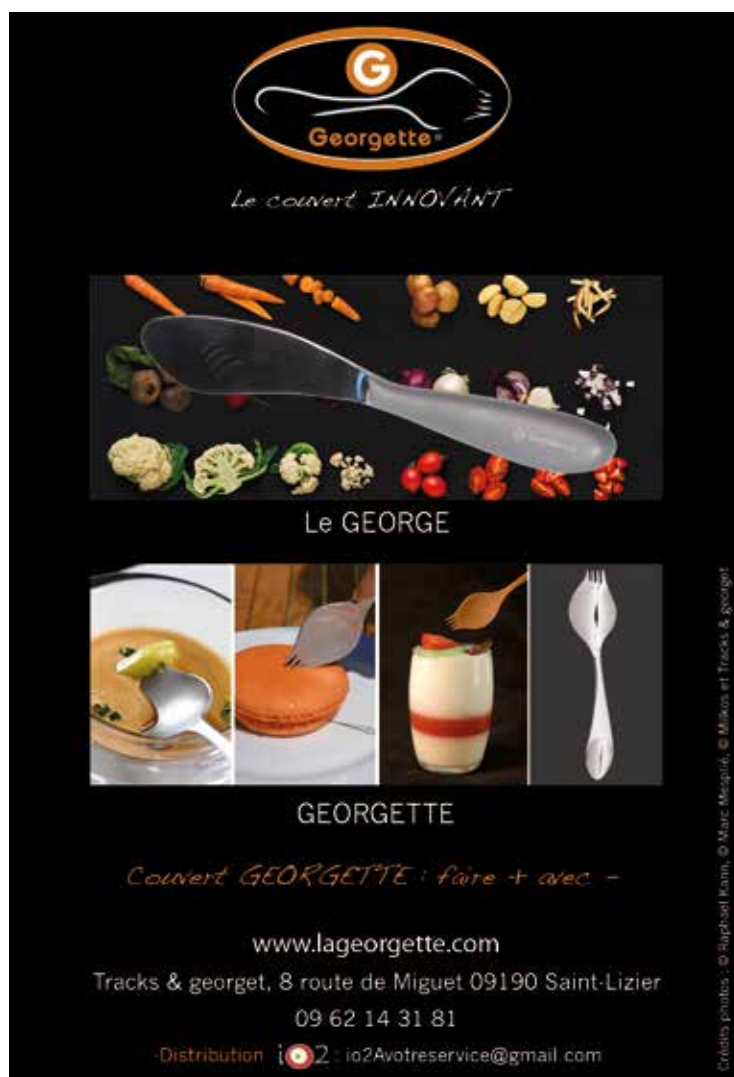
Mettre en avant une personnalité

Mais est-ce vraiment un frein pour la clientèle ? « Si la barbe est soignée et taillée, elle n'est pas un frein. Elle peut mettre en avant le charisme et la personnalité du personnel de salle », explique Denis Férault. Même avis pour Denis Courtiade : « Ce n'est pas

un frein. Sauf si la clientèle considère un "serveur" avec barbe comme étant un "serveur" peu soigneux. Tout est une question d'harmonie entre la barbe, le visage, et la prestance. Je connais un professionnel du nom de **Stéphane Lopez** qui officiait à l'Hôtel George V à Paris (VIII^e), dont la barbe faisait partie de sa personnalité... Il m'avait même confié que si on lui demandait de la raser dans le futur nouvel emploi, il prendrait cette requête en tant que première considération pour accepter ou non ce nouveau poste ! » Dans certains bars, lieux, la barbe devient là une marque de fabrique, une

rencontre avec une « personnalité ». Est-ce une mode ou un pas en avant ? « Je suis contre l'idée de faire croire aux jeunes que pour travailler dans un endroit branché, il faut absolument avoir un look hypster-tatoué-percé. Je pense qu'avoir une attitude adaptée au lieu dans lequel on travaille doit suffire, et qu'il n'est pas nécessaire de se "transformer" pour faire comme les autres, parce que dans ces cas-là, on finit par ressembler à tout le monde ! Et quand les modes passent, doit-on de nouveau changer de look ? » ☺

NICOLE JOUFFRET



Georgette
Le couvert INNOVANT

Le GEORGE

GEORGETTE

Couvert GEORGETTE : faire + avec -

www.lageorgette.com
Tracks & georget, 8 route de Miguet 09190 Saint-Lizier
09 62 14 31 81
Distribution : 02 : io2Avotreservice@gmail.com

Credits photos : © Raphaël Kann, © Marc Megillé, © Marks et Tracks & georget